



INVENTAIRE DE MILIEUX HUMIDES

SUR LE TERRITOIRE DU
SAGE ALLIER AVAL

Notice explicative pour
la consultation
publique des cartes



L'étude d'inventaire de milieux humides et d'élaboration de modalités de gestion sur le bassin Allier aval est **cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fond Européen de Développement Régional (FEDER) et par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.**

OBJECTIFS DE CETTE CONSULTATION PUBLIQUE

Cette consultation publique a pour but de mettre à votre disposition, pour consultation **du 4 AVRIL au 4 JUIN 2022**, les **cartes produites** suite aux prospections de terrain réalisées au printemps/été 2021. Vous y trouverez donc les contours des milieux humides cartographiés en 2021 sur **votre commune**, dans le cadre de l'inventaire de milieux humides du SAGE* Allier aval.

À destination de toute personne intéressée, ces cartes sont consultables au format papier dans l'ensemble des mairies de la zone inventoriée et au format numérique sur le site du SAGE Allier aval via une cartographie interactive accessible au lien ci-dessous :
http://www.eptb-loire.fr/Cartographie/html/allier-aval/index_inventaire_zh.html

NOTE IMPORTANTE RELATIVE AUX DONNÉES CONSULTABLES

*Les cartes mises à disposition dans chaque mairie **ne présentent que les milieux humides cartographiés sur le territoire de la commune concernée.** De ce fait, si vous souhaitez consulter les résultats de cet inventaire sur plusieurs communes différentes, nous vous suggérons de le faire via la cartographie interactive en ligne dont le lien figure ci-dessus.*

Cette consultation a pour objectifs :

- **d'informer les collectivités, les acteurs et usagers locaux ainsi que le grand public** des milieux humides recensés sur leur territoire dans le cadre de l'inventaire porté par le SAGE Allier aval ;
- **de recueillir leurs avis** sur la cartographie effectuée. Ces commentaires seront à formuler **par écrit et à adresser par courrier postal ou par mail** à :

Établissement public Loire - Commission Locale de l'Eau du SAGE Allier aval
Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes
59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706 - 63 050 Clermont-Ferrand Cedex 2

OU

Email : loic.bovio@eptb-loire.fr - **Téléphones :** 04.43.86.11.12 / 06.45.65.05.32

Ces retours seront conjointement examinés au cas par cas par l'Établissement public Loire et les bureaux d'études techniques ayant fait le terrain. Un arbitrage sera fait quant à la nécessité, ou non, de reconduire des investigations de terrain complémentaires. En cas de retours sur site, ceux-ci se feront en présence des personnes ayant formulé les remarques associées. De plus, l'Établissement public Loire s'engage à ce que tout requérant soit informé de la manière dont ses remarques ont été traitées.

Le SAGE Allier aval et l'inventaire de milieux humides de son périmètre

Les zones humides ont longtemps été drainées, asséchées pour les contraintes qu'elles représentaient (faible portance, maladies, ...). Aujourd'hui leur disparition progressive et les avancées scientifiques ont révélé les nombreux services qu'elles nous offrent tant en matière de gestion de l'eau (rôle de filtre, d'éponge, de régulation des crues...), de stockage de carbone que de support de biodiversité. Face aux problématiques de raréfaction des ressources en eau, de dérèglement climatique et de déclin de la biodiversité, il est maintenant indispensable de préserver les zones humides relictuelles de notre territoire. Pour ce faire, cela nécessite avant tout d'avoir un état des lieux de leur localisation et de leur état de conservation.

C'est pourquoi le SAGE Allier aval, porté par l'Établissement public Loire, a débuté cet inventaire fin 2019. Celui-ci devrait se poursuivre jusqu'en 2025 pour couvrir 22% du territoire du SAGE sur l'ensemble de son périmètre en suivant le linéaire de la rivière Allier depuis Vieille-Brioude, en Haute-Loire, jusqu'au Bec d'Allier à la confluence avec la Loire. Ainsi le SAGE s'affranchit des limites administratives pour gérer la ressource en eau à l'échelle, plus cohérente, du bassin-versant de l'Allier aval (6 344 km²).

Quelle est la portée de l'inventaire ?

La circulaire du 18 janvier 2010 stipule que **l'application stricte des méthodes définies dans les arrêtés ministériels de juin 2008 et octobre 2009** relatifs à l'identification et la délimitation précise des zones humides **n'est pas nécessairement requise dans le cadre d'inventaires à grande échelle destinés au développement des connaissances ou à la planification d'actions** comme c'est le cas de cette étude.

Par conséquent, un protocole simplifié est utilisé dans le cadre du **présent inventaire qui n'aboutit donc pas à une délimitation précise et réglementaire des zones humides** mais à un **périmètre** globalement fiable **devant être affiné en cas de projet d'aménagement**.

CAS PARTICULIER DES PARCELLES DE GRANDE CULTURE

Aucune parcelle de grande culture n'a été prospectée dans le cadre de cet inventaire du fait de l'absence de végétation naturelle spontanée et du travail régulier du sol qui complexifie la lecture des horizons pédologiques indiquant la présence éventuelle d'eau. Pour ce cas de figure, seuls les bordures de cours d'eau et fossés ainsi que les délaissés étaient prospectés.

À savoir

L'inventaire de milieux humides du SAGE Allier aval CONSTITUE :

- **un outil de connaissance** en constituant un état des lieux actuel à l'échelle du SAGE Allier aval ;
- **un outil d'aide à la décision** pour un aménagement du territoire qui tiendrait compte de ces milieux au sein des documents d'urbanisme (PLUi, PLU...) ou de planification (SCoT) ;
- **un outil d'alerte** facilitant l'application de la réglementation en vigueur par les collectivités et les services de l'État et tout un chacun, réduisant ainsi les risques pour les porteurs de projets d'aménagement de se trouver en contradiction avec la loi interdisant la destruction de zones humides.
- **un support d'information et de sensibilisation** à l'usage de l'ensemble des acteurs intéressés.

En revanche, **cet inventaire n'est PAS** :

- **un outil exhaustif** puisqu'il ne s'intéresse qu'aux milieux humides présents au sein de secteurs jugés les plus favorables à leur présence (enveloppes de forte probabilité de présence de 2012). **Ce sont 22% du périmètre du SAGE qui sont ainsi prospectés**. Le reste du territoire du SAGE, non prospecté, peut ainsi abriter d'autres zones humides. Certaines (inter)communalités souhaitant disposer d'une connaissance exhaustive des milieux humides de leur territoire réalisent pour cela des inventaires complémentaires.
- **un document réglementaire** : il ne se substitue **en aucun cas** aux procédures associées à la Loi sur l'Eau, notamment en cas de travaux. **Ainsi, toute zone humide figurant ou non dans cet inventaire est protégée par le Code de l'Environnement**. Tout porteur de projet doit donc, en amont du projet, se rapprocher du service de l'eau de la DDT concernée pour connaître la procédure à engager et les modalités à respecter. *A noter qu'il en était de même pour les inventaires déjà réalisés sur le reste du périmètre du SAGE*. Par conséquent, les éventuels retours de terrain réalisés suite à la consultation publique ne constitueront que des ajustements à la marge.

Comment lire les cartes ?

RAPPEL IMPORTANT AU SUJET DES CARTES CONSULTABLES

- ✓ **l'inventaire porté par le SAGE Allier aval n'a pas vocation à être réglementaire.**
- ✓ **l'inventaire n'est pas exhaustif** : d'autres milieux humides peuvent exister en dehors de ceux cartographiés.

Comme il est possible de le voir sur l'exemple ci-contre, plusieurs données figurent sur les cartes mises à la disposition du public à savoir :

- **Couleur jaune pâle** : les contours des zones qui ont été prospectées sur le terrain en 2021 par les bureaux d'études techniques Acer Campestre et CESAME environnement dans le cadre de la mission qui leur était confiée.

Ces enveloppes, définies en 2012, correspondent aux secteurs de forte probabilité de présence de zones humides. Elles avaient été complétées grâce à la connaissance d'acteurs locaux présents lors des ateliers de concertation de février & mars 2021.

- **Couleur bleu foncé** : les contours des milieux humides effectivement observés lors des inventaires de terrain réalisés en 2021.

LA CONSULTATION NE PORTE QUE SUR CES ZONES !

- **Couleur turquoise** : d'autres milieux humides ayant été cartographiés dans le cadre d'inventaires de structures partenaires ou lors de la campagne de terrain de 2020 du SAGE Allier aval. **Déjà validées, ces données ne sont donc pas soumises à la consultation.** Elles figurent à titre indicatif afin de faciliter la compréhension de certaines délimitations qui pourraient poser question en leur absence.

Attention : Si vous souhaitez compléter une fiche de retour, veuillez à nous laisser vos coordonnées (email de préférence), pour pouvoir vous recontacter, **l'objet de votre demande** ainsi que les **informations du/des milieu(x) humide(s)** sur lesquels vous souhaitez un retour (**commune, code du milieu humide** - ex : CVA_165_B).

Maitre d'ouvrage de l'inventaire

Commune concernée et nombre de cartes la concernant

Code identitaire du milieu humide faisant l'objet de la consultation
À REPORTER SUR VOS COMMENTAIRES

OBJET DE LA CONSULTATION

Zone prospectée

Connaissances en plus sur la commune

Repères géographiques

Note importante sur la portée et les limites de l'inventaire

INVENTAIRE DE MILIEUX HUMIDES ET ELABORATION DES NOYEAUX DE GESTION SUR LE BASSIN ALLIER AVAL
Milieux humides recensés - Commune : Charbonnières-les-Varennes (516)

Legend:

- Milieux humides recensés en 2021, soumis à consultation
- Enveloppe expertisée en 2021
- Milieux humides recensés avant 2020, non soumis à consultation
- Autres milieux humides déjà validés
- Autres milieux humides recensés avant 2020, non soumis à consultation
- Caractéristiques géographiques
- Caractéristiques géographiques
- Cours d'eau
- Cours d'eau à expertise
- Forêts / oris / biotz cartifiés
- Paléonnes, administratifs
- Bois / versants non prospectés en 2021
- Communes
- Departements
- Perimetre du SAGE Allier aval

Information importante : l'ensemble des milieux humides recensés dans le cadre de l'inventaire de terrain de 2021 du SAGE Allier aval est à destination de la consultation publique de la commune concernée et de la commune de Charbonnières-les-Varennes. Les données relatives aux milieux humides recensés avant 2020, non soumis à consultation, sont à destination de la commune concernée et de la commune de Charbonnières-les-Varennes.

Durée de la consultation

Cette consultation se déroulera du 4 avril au 4 juin, date butoir pour faire part de vos remarques.

Les suites de la consultation

Les cartes définitives seront produites à l'issue de la consultation et lorsqu'elles auront été validées par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Allier aval. Elles feront ensuite l'objet d'une diffusion auprès des services de l'État, des EPCI et des collectivités locales concernées. Elles seront également mises à disposition du grand public sur internet via la cartographie en ligne.

Plus de renseignements sur la démarche

Pour plus d'informations quant au contexte de l'inventaire, à ses objectifs ou encore pour plus de détails concerne la méthode de concertation et d'inventaire mise en œuvre, rendez-vous sur le site internet du SAGE Allier aval : www.sage-allier-aval.fr « Les actions », onglet « Zones humides », menu déroulant « Inventaire de milieux humides ».



Inventaire de zones humides sur le territoire du SAGE Allier aval conduit par le groupement de bureaux d'études :



ACER Campestre

20 rue Pré Gaudry
69 007 Lyon
Tél : 04.78.03.29.20

Référents de l'étude :

Sabine LAVAL,
Simon NOBILLIAUX

CESAME

Environnement

ZA du Parc Secteur Gampille
42 490 FRAISSES
Tél : 04.77.10.12.10

Référents de l'étude :

Thierry DROIN,
Angélique BELLOC

ContreChamp

2 Place Chardonnet
69 001 Lyon
Tél : 04.78.39.31.18

Référent de l'étude :

Jean-Baptiste CHERMERY



Démarche animée par l'Établissement public Loire

Commission Locale de l'Eau du SAGE Allier aval
Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes
59 boulevard Léon Jouhaux - CS 90706
63 050 Clermont-Ferrand Cedex 2

Dossier suivi par Loïc BOVIO :

Email : loic.bovio@eptb-loire.fr
Tél : 04.43.86.11.12 / 06.45.65.05.32